

Comité de Pilotage des sites Natura 2000

«Marais du Cotentin et du Bessin – Baie des Veys » (ZSC) et «Basses vallées du Cotentin et du Bessin – Baie des Veys » (ZPS)

Réunion du 30 septembre 2019 à Isigny-sur-Mer

Compte-rendu

Présents :

- Mme Chantal BARJOL, Conseillère Départementale de la Manche, Canton de Créances
- Mme Nicole GODARD, Conseil Départemental de la Manche, Canton de Pont-Hébert
- Mme Emmanuelle POULAIN, CEN Normandie
- Mme François ÉCUREUX, Maire, Geffosse-Fontenay
- Mme Jocelyne LEVAVASSEUR, Déléguée Natura 2000, Fresville
- Mme Amandine DURAND, Sous-Préfète de Bayeux, Représentante de la Préfecture du Calvados
- Mme Patricia GADY-DUQUESNE, Conseillère Départementale du Calvados
- Mme Mélanie MARTEAU, Groupe Mammalogique Normand
- Mme Marinette MIGAULT, Déléguée Natura 2000, Rauville La Place
- Mme Anne-Marie CORBEL, Maire Déléguée Pont Hébert
- Mme Gwenola DE ROTON, Agence Française de la Biodiversité, Antenne MMN
- Mme Armelle LOUF, DREAL Normandie
- Mme Sofia MEZIANI, DIRM MEMN
- Mme Isabelle DIOMARD, Chambre d'Agriculture Normandie
- Mme Colette PICOT, Déléguée Natura 2000, St Marcouf de l'Isle
- Mme Claire ANDRIEUX, Communauté de Communes Côte Ouest Centre Manche
- Mme Maryse LE GOFF, Conseillère Départementale Canton Carentan Les Marais
- M. Patrick THOMINES, Conseil Départemental du Calvados
- M. Laurent VATTIER, DDTM de la Manche
- M. Stéphane DE SAINT JORES, DDTM 50
- M. Julien BENOIST, CREPAN
- M. Thomas BIERO, DREAL Normandie
- M. André TOURAINNE, Maire Délégué, Brucheville
- M. Gilbert MICHEL, FDSEA de la Manche
- M. Olivier MADELAINE, Délégué Natura 2000, Grandcamp-Maisy
- M. Michel MARIETTE, Maire de Rubercy, Président de l'ASA de la Vallée d'Aure
- M. Dominique QUINETTE, Maire de St Fromond
- M. Michel FAUVEL, Délégué Communautaire, Communauté de Communes Isigny Omaha Intercom
- M. Geoffroy DE LESQUEN, Chambre d'Agriculture du Calvados
- M. Blaise MICARD, Serive Patrimoine et Gestion des Milieux Naturels, Conseil Départemental de la Manche
- M. Frédéric LONGAVENNE, Chargé de Mission Biodiversité, DDTM du Calvados
- M. Grégoire FAUTRAT, Fédération Départementale des Chasseurs de la Manche
- M. Dominique CHARRIERE, Délégué Natura 2000, St Martin de Varreville
- M. Sébastien LEGRAND, Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage du Calvados
- M. Jean-Michel GREEN, Président du Comité de Pilotage, PNR des Marais du Cotentin et du Bessin
- M. Nicolas FILLLOL, Chargé de Mission Natura 2000, PNR des Marais du Cotentin et du Bessin

Excusés :

- Mme Isabelle RAUSS, Conservatoire du Littoral et des Espaces Lacustres
- Mme Adèle HOMMET LELIEVRE, Conseil Départemental de la Manche
- Mme Isabelle LE GRAND, Agence de l'Eau Seine-Normandie
- Mme Laure LEDANOIS, Déléguée Natura 2000, Pirou
- M. Laurent FISCUS, Préfecture du Calvados
- M. Jean MORIN, Conseil Départemental de la Manche, Canton de Créances
- M. Jean-Claude BRAUD, Conseil Départemental de la Manche, Canton de Pont Hébert
- M. Alain CHARTIER, GONm
- M. Jean-Paul LAUNEY, Communauté de Communes Côte Ouest Centre Manche
- M. DE CONIAC
- M. Jean LEPIGOUCHET, Comité des Pêches Maritimes de Loisirs Manche
- M. Thierry HÉLIE, Comité Régional Conchyliculture Normandie Mer du Nord
- M. Dimitri ROGOFF, Comité Régional des Pêches Maritimes et des Élevages Marins de Normandie

M. Green accueille les participants, remercie la commune d'Isigny-sur-Mer pour l'accueil et propose de respecter une minute de silence en la mémoire de Jacques Chirac.

Cela fait plus d'un an et demi que le comité de pilotage ne s'était pas réuni ; en effet nous souhaitions attendre que les fusions de commune et la cartographie des végétations du site soient achevées.

M. Green soumet à validation le compte-rendu de la précédente réunion du Comité de Pilotage. Le compte-rendu est validé à l'unanimité. Il rappelle ensuite l'ordre du jour.

1 Bilan d'activités 2018 et début 2019

Les bilans d'activités des années précédentes sont accessibles sur le site internet du Parc (<https://parc-cotentin-bessin.fr/la-vie-du-site-0>)

Mesures Agro-Environnementales et Climatiques

Une nouvelle campagne de souscription au dispositif MAEC a été menée en 2018. 44 % de la surface agricole du site bénéficie d'un contrat MAEC.

Faute de crédits, le dispositif n'a pas été ouvert en Normandie en 2019.

Pour 2020, environ 290 dossiers sont à renouveler. Il semblerait que ces dossiers puissent être prorogés d'un an. M. Biero précise que 2020 est la dernière année de programmation des actuels fonds FEADER. La prolongation des contrats concernerait les mesures herbes ; les modalités exactes ne sont pas encore connues.

Rôles des genêts

Deux chanteurs ont été détectés en 2018 et un en 2019. Les exploitants concernés ont accepté de différer la fauche afin de laisser une chance aux nichées de réussir.

Indemnit  Compensatoire de Handicap Naturel (ICHN)

La r vision du zonage des communes  ligibles, que tous les  tats membres devaient effectuer a abouti   un nouveau zonage qui est entr  en vigueur pour la campagne d'aide ICHN 2019.

Une majorit  des communes concern es par le site Natura 2000 (mais pas l'int gralit !) est concern e par cette nouvelle mesure.

On ne conna t pas encore le montant de l'aide qui sera attribu e car elle d pend en partie du nombre de demandes (coefficient de modulation)...

Projet  levage en marais

Suite au rapport du Conseil G n ral de l'Environnement et du D veloppement Durable et du Conseil G n ral de l'Alimentation, de l'Agriculture et des Espaces Ruraux « Pr servation de l' levage extensif, gestionnaire des milieux humides », trois sites pilotes ont  t  choisis pour tester un certain nombre d'actions : marais de Brouage, Baie de Somme et Marais du Cotentin et du Bessin.

Un projet co-port  par la Chambre d'Agriculture et le Parc a d marr  avec le recrutement d'une animatrice d di e.

Il s'articule autour de 4 axes :

- Exp rimer l'approche contractuelle et collective : test d'une MAE collective et r flexion sur les Paiement pour Services Environnementaux,
- Conforter et valoriser des syst mes p turant viables dans les marais : accompagner techniquement les syst mes p turants et herbagers et revaloriser les marais dans un contexte de transmission/installation,

- Mobiliser les acteurs et le grand public : intéresser les industries agro-alimentaires et réfléchir au lien entre alimentation, paysage et agriculture,
- Mise en place d'une gouvernance locale multi-acteurs.

Charte Natura 2000

Aucune promotion de ces dispositifs n'est faite. Quelques dossiers sont cependant déposés.

Contrats Natura 2000

Quatre demandes de contrat pour la gestion de milieux naturels ont été déposées en 2018 et 2019 :

2018 : Maintien de clairières – Roselière des Rouges-Pièces

2019 : x Entretien de mares – RNN Beauguillot

x Faucardage ruisseau sud – RNN Sangsurière

x Restauration colonie de Petit Rhinolophe - Picauville

Diagnostic de la franchissabilité des ouvrages routiers par la Loutre

Le travail de diagnostic de franchissabilité des ouvrages routiers sur l'aval du bassin-versant de la Douve a été achevé. Les données ont été transmises au service des routes du Conseil Départemental.

Espèces invasives

Plusieurs stations de Myriophille du Brésil ont été découvertes sur la Sèves à l'aval de Baupte. Un projet de lutte est en cours de montage avec l'ASA de la Douve.

Les travaux de lutte contre la Crassule de Helms et la Jussie sur la Vire sont poursuivis (maîtrise d'ouvrage du Syndicat de la Vire). Les résultats sont plutôt encourageants pour la Jussie, un peu plus mitigés pour la Crassule.

D'autres localités de Crassule ont été découvertes cet automne dans les marais de la Vire. Un comité de pilotage rassemblant les usagers du secteur doit se réunir prochainement pour envisager la meilleure stratégie.

M. Vattier s'interroge sur l'évolution des populations d'Ecrevisse de Louisiane. Suite à la découverte de l'espèce, la Fédération de Pêche de la Manche avait réalisé un diagnostic de la présence de cette espèce. Par ailleurs, il avait été acté par le Comté Régional des Espèces Invasives que la lutte contre l'Ecrevisse de Louisiane en milieu ouvert était illusoire. Il pourrait être intéressant de prévoir un suivi de ces populations. Aujourd'hui, nous n'avons pas de remontées du terrain sur des problèmes liées à cette espèce.

Nettoyage des plages

La Communauté de Communes de la Baie du Cotentin et la Communauté d'agglomération du Cotentin poursuivent les opérations de nettoyage sélectif des plages.

Le volume récolté en 2018 est en hausse importante.

Projet d'extension de la Réserve Naturelle Nationale du Domaine de Beauguillot

Un bureau d'études a été recruté afin de réaliser un diagnostic du secteur. Des réunions locales ont permis de valider le projet de périmètre (limites actuelles + polder de Ste-Marie du Mont propriété du Conservatoire du Littoral). Le projet doit être soumis au Conseil National de Protection de la Nature en fin d'année. Une enquête publique sera menée au printemps 2020.

Evaluations des incidences

Le nombre de dossiers auxquels le Parc a été associé est de 19 en 2018 et de 13 pour le premier semestre 2019.

Cartographie des habitats naturels

La cartographie débutée en 2016 a été achevée en 2018. Il reste encore du travail à effectuer pour harmoniser ce travail avec la cartographie des secteurs qui avaient fait l'objet de travaux antérieurs.

Une première analyse permet de voir que de nouveaux habitats naturels d'intérêt européen ont été mis en évidence sur le site. Il s'agit notamment des prairies maigres de fauche (6510). A l'échelle globale, les végétations d'intérêt européen sont en bon état de conservation.

Au-delà de l'intérêt européen, plusieurs types de végétation sont considérés comme remarquables à l'échelle régionale. C'est par exemple le cas de certaines prairies inondables de fauche (*Trifolium patens* - *Brometum racemosi* de Foucault 2008) qui n'apparaissent cependant pas dans les annexes de la Directive Habitats.

Projet Agri'ZH

Dans la suite du projet INTERREG WOW, l'Université de Caen, la Chambre d'Agriculture de la Manche et le Parc se sont associés pour poursuivre le travail sur les différents services rendus par les prairies de marais (fourrage, biodiversité, eau, stockage Carbone etc...).

Un séminaire de restitution est organisé le 12 novembre 2019 au pavillon des Energies (Le Désert).

Suivis

Le suivi des dates de fauche 2018 fait apparaître une année dans la moyenne (en excluant les années très humides). 2019 n'est pas très précoce comme aurait pu le laisser penser la faible pluviométrie. Le printemps froid a sans doute retarder les fenaisons.

Un suivi des niveaux dans les sols a été mis en place dans les marais périphériques de la Tourbière de Baupte. On n'observe pas pour l'instant de modification des niveaux d'eau en lien avec la diminution progressive des pompages au sein de l'exploitation de tourbe.

Les effectifs de Grande Alose aux Claires de Vire sont à la baisse en 2018 et 2019. Pour le saumon 2018 est équivalent à 2017, soit un niveau bas.

Le Damier de la Succise montre des variations de niveau de population, sans doute en lien avec les conditions météorologiques du printemps.

Les effectifs de Phoque veau-marin semblent atteindre un plateau. Le suivi des prochaines années permettra d'en juger.

Les tendances d'évolution des oiseaux nicheurs sont très variables selon les espèces.

M. Fauvel s'inquiète d'une diminution des grenouilles dans les marais et soupçonne les cigognes d'en être responsables. M. Fillol répond que les grenouilles sont certes au menu des cigognes mais que leur alimentation majoritaire est constituée d'insectes aquatiques et de rongeurs comme l'a montré une étude menée par le PNR des Boucles de la Seine Normande. Par ailleurs, localement les déchets qu'elles prélèvent dans les Centres d'Enfouissement constitue une ressource importante. M. Quinette précise que dorénavant il n'y a plus d'enfouissement de déchets carnés au CET de St-Fromond.

Après la redécouverte de la Loutre sur les bassins-versants de la Douve et de la Vire fin 2011, un suivi a été mis en place. Malheureusement aucun indice de présence n'est plus détecté depuis 2016. Soit l'espèce a déserté le secteur, soit les individus sont trop peu nombreux pour que le marquage de leur territoire soit nécessaire (c'est essentiellement sur la base de ces marquages que la présence de l'espèce est notée).

2 Proposition d'ajout d'une mesure en faveur des chauves-souris

Afin de permettre notamment les travaux exposés dans la partie contrats Natura 2000 en faveur du Petit Rhinolophe, il est proposé de rajouter une mesure au document d'objectifs. Une proposition de rédaction a été jointe à l'invitation à la réunion de ce jour.

Mme Marteau propose de revoir quelques points de la fiche et du cahier des charges :

- modifier les dates d'autorisation de travaux afin de mieux coller à la biologie des espèces visées,
- de réserver la possibilité de déroger à ces dates à une validation d'un plan de phasage des travaux par l'animateur Natura 2000,
- de préconiser l'huile de lin plutôt que le sel de Bore pour le traitement des charpentes,
- de proscrire les grillages à grande maille.

La modification du document d'objectifs intégrant les remarques faites en séance est validée par le comité de pilotage.

3 Retour sur le groupe de travail « communication »

M. Green rappelle que lors du dernier comité de pilotage, la nécessité de réfléchir à la communication autour de notre site Natura 2000 avait émergé. Deux groupes de travail ont donc été organisés en 2018.

Le premier a permis de faire ressortir les points forts et les points faibles de Natura 2000 et de notre territoire. Le ressenti sur les freins et leviers a également été exprimé par les membres du groupe.

L'analyse du travail de la précédente séance a permis de formuler six grandes catégories de messages/informations à faire passer :

- Décryptage des différentes politiques publiques et réglementations
- Qui fait quoi sur le site (organismes divers) ?
- Qui sont les usagers, quelles sont leurs motivations (connaissance mutuelle) ?
- Retour d'information sur les études et suivis – comment évolue la biodiversité des marais ?
- Culture générale sur Natura 2000 (qu'est-ce que c'est ? Où sont les sites ? Que cherche-t-on à protéger ? Quels sont les outils spécifiques ? quelle est la réglementation ?)
- Que se passe-t-il sur notre site Natura 2000 (les actions, leurs résultats) ?

Le second groupe a fait des propositions de priorisation des publics-cibles (les usagers puis les élus) et catégories de messages en fonction de ces publics (culture générale sur Natura 2000 pour usagers et élus puis vie du site pour usagers/retour d'information sur les études et suivis pour les élus).

Les outils à mobiliser sont en premier lieu internet et les réseaux sociaux puis des rencontres adaptées (dont visite de terrain, conférences etc...).

Dores et déjà le site internet a fait peau neuve et les pages dédiées à Natura 2000 ont été complètement revues. Nous sommes en attente de vos remarques et attentes.

Une fiche présentant synthétiquement les acteurs du site Natura 2000 et des panneaux de sensibilisation sur le phoque veau-marin sont en cours de rédaction.

M. Fillol lance un appel auprès des collectivités qui souhaiterait insérer dans leur bulletin des articles en lien avec la vie du site Natura 2000.

4 Révision du Document d'Objectifs

Le Document d'Objectifs (Docob) a été validé en 2010 ; nombre d'informations qu'il contient ne sont plus à jour et notamment sur le diagnostic du patrimoine naturel :

- la cartographie complète de la végétation a été achevée révélant plusieurs nouveautés,
- plusieurs espèces ont été découvertes sur le site (Loutre, Petit Rhinolophe...),
- le statut de menace d'autres a évolué (par ex. le Pipit farlouse).

Enfin, lors de la rédaction du Docob du site Baie de Seine Occidentale, plusieurs mesures relatives à la pêche et concernant aussi la baie des Veys ont été validées.

Cet ensemble d'évolutions plaide pour une révision de notre Docob.

Il est proposé sur la base d'un travail de mise à jour des diagnostics (espèces, habitats et usages) et d'une hiérarchisation des enjeux de revoir les objectifs et les mesures du Docob (vérification de l'adéquation avec les enjeux révisés, mise à jour des contextes, précision/correction, ajout de nouvelles fiches...) :

- Groupe de travail « objectifs » prévu en juin 2020,
- Groupe de travail « mesures » prévu en septembre 2020.

Un troisième groupe (octobre 2020) pourrait travailler sur des indicateurs globaux de santé de la zone humide.

Ce calendrier prévisionnel aboutirait à l'examen d'un nouveau Docob en comité de pilotage début 2021.

5 Questions diverses

M. Quinette s'interroge sur l'éventualité d'un arrêt de la pêche aux civelles. M. Green rappelle que les causes de régression de l'anguille sont multiples. Le Plan français de gestion de l'anguille prévoit de travailler sur plusieurs axes :

- limitation de la pêche (professionnelle à la civelle (quotas), professionnelle des anguilles jaunes (licence et période), interdiction de la pêche professionnelle des anguilles argentées sur la façade atlantique/manche/mer du Nord, interdiction de la pêche amateur de nuit ...),
- rétablissement de la continuité écologique,
- repeuplement,
- réduction des pollutions,
- préservation des zones humides.

Ce plan fait l'objet d'évaluation triennale transmise à la Commission Européenne. Le prochain rapportage doit concerner la période 2016-2018.

6 Conclusion

L'ordre du jour étant épuisé, M. Green clôt la séance et remercie les participants.